

24 heures avec les agents de sécurité incendie du centre de Palaiseau



Toutes les activités techniques de l'ONERA sont présentes sur le centre de Palaiseau, réparties sur 19 hectares et dans plus de cinquante bâtiments.

Cette juxtaposition de métiers et d'activités différentes se traduit concrètement par la présence de risques multiformes, tous maîtrisés, grâce notamment à la présence d'une équipe interne chevronnée et stable d'agents de sécurité incendie (ASI) du centre, communément appelée « Pompiers ONERA ».

14 avril 2016

En effet, cette maîtrise des risques n'est possible qu'avec la connaissance très fine des risques et installations par les ASI du centre. Leur activité couvre trois domaines : la sécurité incendie, le secours à personne et des missions liées au fonctionnement général du centre.

« Cette équipe d'ASI ONERA est une vraie plus-value pour le centre », elle en favorise le bon fonctionnement grâce à sa présence 24 h/24 » indique Philippe Pla, adjoint au directeur du centre de Palaiseau. « Nos ASI sont issus pour la plupart de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris » ajoute-t-il. « Certains d'entre eux sont pompiers volontaires à l'extérieur de l'ONERA, dans leur commune d'habitation. Un avantage majeur, car cela se traduit par des recyclages permanents et une adaptation constante à l'évolution des technologies et des risques », indique Alain Giraut, Responsable de la sécurité du centre.

Equipe Brandsma Equipe de Jérôme Brandsma	Equipe Delrue Equipe de Yann Delrue	Equipe Fauvel Christian Fauvel	Equipe de de Patrice St-Jalmes	Equipe St-Jalmes
---	---	-----------------------------------	--------------------------------------	------------------

Les autres centres de l'ONERA font généralement appel à des sociétés de sécurité externes avec du personnel habilité à la lutte incendie et aux premiers secours. En cas de sinistre, ils font appel à la caserne de pompiers la plus proche. Celui de Salon-de-Provence, bénéficie de l'assistance des pompiers de la base aérienne. Pour Modane, c'est une équipe de volontaires équipiers de seconde intervention, formée au risque incendie et au secours à personne qui est chargée d'intervenir en cas d'urgence.

« La présence permanente de cette équipe réactive et efficace de pompiers ONERA permet de faire face dans les meilleures conditions aux incidents ou accidents qui pourraient se produire. Elle diminue le niveau des risques et leur gravité et permet de répondre à l'obligation de résultats en matière d'accident qui incombe à l'employeur. Cette présence est toujours un point très positif souligné lors des inspections de la DPSD en matière de sûreté ou des compagnies d'assurance en matière de sécurité. D'une manière générale, on peut dire que la présence permanente de ces équipes sur le centre permet de maintenir la sécurité et la sûreté au meilleur niveau. Ils veillent sur nous 24 heures sur 24, 365 jours par an », conclut Bénédicte Fighiera, directeur du centre de Palaiseau.

Découvrons donc une journée type de ces Onériens au service du centre et de ses occupants.

5 h 30 : la journée démarre

« Nous démarrons vers 5 h 30 avec l'équipe de la veille. Elle nous passe les consignes et relate les événements de la veille, les points de vigilance à avoir. A 6 heures, nous prenons en compte les travaux de la journée », explique Jérôme Brandsma.

7 h : assistance au poste de garde et vérification du matériel

A 7 h, l'assistance au poste de garde et la vérification du matériel. Il s'agit de contrôler les accès du personnel, des visiteurs et des entreprises extérieures. Viennent ensuite les vérifications récurrentes : les 907 extincteurs du centre et matériels de lutte contre l'incendie, le matériel médical affecté aux pompiers, les équipements de protection et d'alerte d'urgence. « Nous effectuons le relevé des compteurs d'eau pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites non identifiées, testons l'ouverture des barrières et du portail de l'entrée Nord, le système de fermeture des portes coupe-feu ... Mais nous vérifions aussi les douches de sécurité de la zone pyrotechnique, le bon fonctionnement des centrales de détection de fuite d'eau, systèmes de désenfumage, contrôle de l'extinction automatique de diverses installations techniques » explique Frédéric Gault.

9 h : Entretien et réparation du matériel, les mains d'or

9 h : Entretien et réparation du matériel, les mains d'or. Le matériel doit résister et à chacun sa spécialité. Pour Christian Fauvel, c'est la mécanique : véhicules de service et matériel incendie, lame de déneigement, saleuse, pompe à eau du véhicule de premier secours, station de gonflage.... « Nous y gagnons en temps d'immobilisation du matériel et financièrement », indique-t-il. « Ensemble, nous

aménageons et entretenons notre base vie, celle dans laquelle vivent et travaillent les pompiers tout au long de cette longue journée de 24H. Nous effectuons les travaux nécessaires dans le cadre du bon fonctionnement du centre. Il m'arrive de dépanner les batteries de voitures de collègues ONERA en panne sur le centre, et j'ai dernièrement réparé la broyeuse à végétaux d'un prestataire. Nous sommes au service du centre, cela fait aussi partie du métier », conclut Christian Fauvel.

10 h 30 : Une personne fait un malaise, il faut lui porter secours

Les ASI de Palaiseau reçoivent un appel téléphonique, ils se précipitent dans leur bureau. Après localisation de la personne, ils la rejoignent et font une première prise d'information. « Nous lui parlons pour la rassurer », relate Jean-Jacques Joachim. Nous procédons à une auscultation, toujours gantés. « Nous effectuons les gestes de premier secours et l'interrogeons sur les symptômes ressentis, ses antécédents médicaux, ses pathologies éventuelles. Nous vérifions le pouls, la tension, la ventilation, la dilatation des pupilles et la couleur des conjonctives, témoins de l'oxygénation de la victime, » poursuit-il. Ces informations, notées sur la fiche d'intervention, les ASI appellent l'infirmière du centre, qui dirige alors l'intervention. S'il s'agit d'un léger malaise, la personne est envoyée à l'infirmerie pour se reposer et être mise en observation. Si le cas est plus grave le médecin régulateur des pompiers est alors consulté. En fonction, il envoie les pompiers ou une ambulance du SMUR. Les ASI de Palaiseau sont les premiers intervenants lors d'un accident. En cas de malaise cardiaque, leur rapidité augmente les chances de survie : ils procèdent immédiatement aux gestes de premier secours.

11 h : opération de désamiantage

« Toute opération de désamiantage matériel de laboratoire ou de local désaffecté, est menée en coopération avec l'ingénieur HSE. Nous suivons une procédure stricte, à laquelle Eric Arricaü et moi-même avons été formés », explique Jérôme Brandsma. Les interventions s'effectuent à deux opérateurs, équipés de combinaisons de protection et de masques. Ils interviennent ainsi, une heure chacun en continu.

Eric Arricaü ajoute : « Nous balisons la zone à traiter et en interdisons l'accès au personnel. Nous ensachons ensuite les pièces en amiante pour les donner à traiter à une entreprise spécialisée ». S'il y a un doute sur la nature du matériau, des prélèvements sont effectués pour analyse. S'il est impossible de démonter ou détruire tout un environnement, les ASI opérateurs amiante peuvent aussi traiter le local pour isoler l'amiante, l'encapsuler et permettre ainsi de rendre de nouveau utilisable le local. Depuis que nous sommes formés nous traitons environ une dizaine d'opérations par an, dans tous les centres d'Ile de France », conclut-il.

14 h : exercice d'évacuation

Le Directeur du Centre décide un exercice incendie avec une machine à fumer pour le rendre plus réaliste. L'alarme retentit. Les ASI ne sont pas prévenus et vont faire une levée de doute. « Rapidement, les évacuateurs s'assurent que toutes les personnes dont elles sont responsables se rendent au point de rassemblement », indique Patrice Saint-Jalmes. Deux pompiers entrent ensuite dans le bâtiment, équipés d'appareils respiratoires isolants pour couper toute arrivée de fluides et

d'énergie, en accord avec les responsables des laboratoires. Ils vérifient que tout le personnel a quitté les lieux, pendant que le chef d'équipe guide les pompiers extérieurs. Arrivés au point de rassemblement, les évacuateurs remettent l'identifiant du secteur aux personnes de DIAG pour le comptage des salariés. « Quant aux ASI, ils se mettent au service des pompiers extérieurs. La connaissance approfondie que nous avons du centre leur sera indispensable » conclut Patrice Saint-Jalmes.

16 h : destruction d'un essaim de guêpe

Les ASI sont formés à la destruction de nuisances animales, comme les essaims de guêpes. « Si un nid est signalé et qu'il représente une gêne, voire une menace pour le personnel de l'ONERA, nous sommes appelés en intervention, » explique Arnaud Marty. « Nous identifions l'emplacement, revêtons notre tenue de protection, nous balisons la zone, et répandons une poudre insecticide à l'entrée du nid. Les guêpes entrantes transportent l'insecticide sur leurs pattes et le répandent elles-mêmes dans l'essaim, ce qui conduit assez rapidement à la neutralisation du nid. Tous les ASI peuvent effectuer ce type d'intervention, heureusement rare », conclut Arnaud Marty.

18 h : vérification des permis de feu et début des rondes de surveillance

Les permis de feu sont établis pour toute entreprise ou personnel ONERA devant effectuer des travaux avec des outils capables de déclencher un incendie. Ces permis sont demandés au préalable par les responsables des travaux (électricité, fluides, génie civil) de DIAG/DCP. « Nous réalisons une visite préalable des locaux », indique Pascal Sellier. « Nous inventorions les actions de prévention à mener : le nettoyage de la zone de travail, le dégazage de réservoirs, la protection du matériel combustible, avec de bâches protectrices adaptées », poursuit-il. Le prestataire doit spécifier la nature de son intervention, les moyens utilisés. Il doit porter l'équipement obligatoire de protection, avoir deux extincteurs : un à eau pulvérisée et un adapté au risque possible (CO2, poudre). Enfin, son outillage doit être anti-feu. Le téléphone rouge le plus proche lui est signalé. Après le départ du technicien, une ronde de sécurité est systématiquement organisée sur le lieu d'intervention. Les ASI ont délivré 274 permis de feu en 2015.

20 h : Un moment de convivialité autour de la table

Nous sommes une équipe très soudée. Je cuisine pour mes trois collègues et les régale de plats traditionnels l'hiver et de belles salades de crudités l'été » nous confie Gilles Dolhen. Il poursuit : « Nous covoiturons également... Cela crée des liens ! Je suis président de la section Asco Ball-trap et de la section Pêche. Une fois par an le personnel de DIAG/DCP se retrouve autour de l'étang de l'ASCO pour une belle journée, avec les familles. Christian Fauvel passionné de musique celtique traditionnelle, vient avec son orchestre et nous fait danser... Pour l'anecdote, il vient de sortir son 4e CD... ».

2 h du matin : Ronde de nuit et alarme intrusion dans un local Secret Défense

Les ASI effectuent des permis de feu et début des rondes de surveillance jour comme de nuit en fonction du nombre d'ASI présents. Elles se font selon un circuit connu ou aléatoire et à des horaires

fluctuants. «Nous couvrons tout le centre, indique Thierry Frantzen. Nous faisons trois rondes par nuit et par personne, pendant lesquelles nous nous soucions des personnes en poste isolé, nous vérifions la fermeture des bâtiments, nous éteignons l'électricité Nous contrôlons enfin le bon fonctionnement des centrales d'alarme incendie, situées dans tous les bâtiments ».

~~Les ASI ont des rondes de nuit et d'alarme incendie dans le local Secret Défense~~
Une intrusion retentit sur nos postes de gestion technique des bâtiments : elle est signalée par un agent de sécurité aux ASI. Nous avons 5 minutes pour faire une levée de doute et vérifier si l'intrusion est avérée », explique Didier Martiallot. La nuit, si l'intrusion est vérifiée, la police et le permanent de sécurité sont appelés par le chef d'équipe des ASI. L'alarme est ensuite arrêtée par le permanent de sécurité. Tout type d'alarme déclenche une levée de doute. L'intrusion mais aussi le risque technique : incendie, inondation, climatisation, niveau de kérosène dans les groupes électrogènes, etc. L'intervention est consignée dans le cahier de main courante et fait l'objet d'un rapport à la direction du centre et au responsable du local. Il justifie l'intervention des ASI, et permet de déclencher les travaux de maintenance.

Cet article a été réalisé en collaboration avec

Les équipes des Agents de Sécurité Incendie du centre de Palaiseau, ainsi qu'avec Bénédicte Fighiera, Philippe Pla, et Alain Giraut (DIAG/DCP)